

Le jury national du concours Découvrons notre Constitution, réunissant des membres du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du Conseil constitutionnel, s'est réuni afin de désigner les lauréats de l'édition 2021.

Le palmarès national est le suivant :

- **Cycle 3** : la classe de 6° et les élèves du dispositif UPE2A du collège Toulouse Lautrec de Toulouse (académie de Toulouse) pour leur projet « La Constitution, ce n'est pas si compliqué » regroupant un documentaire vidéo et une chanson.

- **Cycle 4** : les élèves des classes de 4° et 3° du collège Emile Zola de Fouquières-Lès-Lens (académie de Lille) « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en BD »

- **Lycée** : la classe de terminale berlin du lycée Scheurer Kestner de Thann (académie de Strasbourg) pour leur jeu de société « Qui passera la V° »

Deux mentions spéciales ont été attribuées :

- à la classe de CM1 de l'école Jules Ferry 2 de Savigny-sur-Orge (académie de Versailles) pour leur documentaire vidéo « Ozobot et la charte de l'environnement »

- à la classe de terminale (option DGEMC) du lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés (académie de Créteil) pour leur projet « Le Conseil constitutionnel au service des libertés ? Commentaires juridiques sous la forme doctrinale de lycéens de Terminale en option droit ».